

# CAP Accompagnant Educatif

## Petite Enfance (AEPE)

### Financement CPF



### Objectif de la formation - Secteur d'activité

- ▶ Valider le **Diplôme du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse de niveau 3** de "CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance " inscrit au [RNCP38565](#) (échéance enregistrement le 31/12/2028)
- ▶ **Accéder à un emploi** d'ATSEM en écoles maternelles, auxiliaire petite enfance dans les crèches, agent d'animation dans les centres de vacances, ou encore assistant maternel à domicile.
- ▶ Les unités d'enseignement sont **capitalisables**.
- ▶ **Dispense et allègement** d'examen selon acquis antérieurs - cf. [JO du 21/05/25](#)
- ▶ **Infos VAE** : <https://reflets.asso.fr/conseils/vae/>
- ▶ **Poursuite de parcours possible** : BAC PRO ASSP / DEAP / DEAES



### Programme de la formation

- ▶ **COMPETENCES PROFESSIONNELLES** : 3 unités d'enseignement
  - 1**: socle commun aux différents contextes d'exercice professionnel : Accompagner le développement du jeune enfant
  - 2**: Exercer son activité en accueil collectif (école maternelle, EAJE, accueil collectif de mineurs)
  - 3**: Exercer son activité en accueil individuel (son domicile, chez les parents, en MAM)
- ▶ **COMPETENCES TRANSVERSES** : préparation à la recherche de stage, savoir-être professionnels et compétences numériques

### Méthodes pédagogiques et Modalités d'évaluation

- ▶ **Des séances conçues selon différentes méthodes d'apprentissage** sont proposées afin de préparer au mieux à l'examen, et en respectant le grand principe selon lequel l'apprenant est l'acteur principal de sa formation : Cours magistraux | exposés | démonstrations | Partage et échange d'expériences et de savoirs | Exercices d'applications | Simulations d'entretien | Mises en situations sur le plateau technique en demi-groupes | Exposés | Ateliers | Jeux de rôle | Travaux de recherche personnelle.
- ▶ **Modalités d'évaluation** : Positionnements en début de formation  
Évaluations formatives régulières  
Epreuves de CAP blanc ([voir référentiel](#))  
Évaluation finale correspondante aux critères de l'épreuve du CAP AEPE (voir au verso)



### Public et modalités d'inscription

- ▶ **Délais d'accès** : inscription possible dès 3 mois avant la date de démarrage
- ▶ **Public** : tout public - sous réserve des droits CPF (inscription France identité préalable)
- ▶ Inscription possible auprès de REFLETS (04 93 20 66 40)
- ▶ **Formulaire G FORM** à renseigner : <https://forms.gle/xMUCT1MJG7J3LaGL9>



### Prérequis Niveau

- ▶ Niveau suffisant en langue française à l'oral et à l'écrit (tests de pré-requis).
- ▶ Expérience professionnelle recommandée dans le secteur de la petite enfance.
- ▶ Pièce d'identité à jour et valide sur la durée de la formation
- ▶ **Avoir déjà validé un diplôme de même niveau (CAP) ou de niveau supérieur, afin d'être dispensé des épreuves d'enseignement général**
- ▶ **Vaccinations** à jour (pour intervention en collectivité)



### Dates - Durée - Rythme et lieux

- ▶ **1 session en 2026-2027**
- Villeneuve** : Du 28/09/2026 au 21/04/2027
- ▶ 35 heures par semaine
- ▶ **Durée** : 1425 heures maximum dont 448 h en entreprises



### Accessibilité Handicap

- ▶ Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap
- ▶ Des questions ? Contact : 04 93 20 66 40 ou par mail à [referent.handicap@reflets.asso.fr](mailto:referent.handicap@reflets.asso.fr)  
[Plus d'infos](#)



### Indicateurs de résultats (2024)

- ▶ Taux de réussite sur candidats présentés : **100 %**
- ▶ Taux d'abandon : **0 %**
- ▶ Taux d'insertion global : **61 %**
- ▶ Taux d'emploi dans le métier visé : **49.5 %**
- ▶ Taux d'insertion dans le métier visé à 2 ans (NATIONAL) : non communiqué
- ▶ Taux de satisfaction : **97.5%**



### Financement

Financement CPF = 4389 € (apport possible selon vos droits)



MAJ le 22/04/2026 – version 1



3 chemin des Travaux  
Le Colombier  
06800 CAGNES-SUR-MER



04 93 20 66 40  
04 92 02 76 24



[www.reflets.asso.fr](http://www.reflets.asso.fr)  
[contact@reflets.asso.fr](mailto:contact@reflets.asso.fr)

# REGLEMENT d'EXAMEN du CAP AEPE

Selon Journal Officiel du 12 décembre 2020

Épreuves			Unités	Coef.	Mode	Mode	Durée
<b>Certificat d'aptitude professionnelle</b> <b>Accompagnant éducatif petite enfance</b>			<b>Scolaires</b> (établissements publics et privés sous contrat) <b>Apprentis</b> (CFA et sections d'apprentissage habilités au CCF) <b>Formation professionnelle continue</b> (établissements publics)		<b>Scolaires</b> (établissements privés hors contrat) <b>Apprentis</b> (CFA et sections d'apprentissage non habilités) <b>Formation professionnelle continue</b> (établissements privés) <b>Enseignement à distance - candidats libres</b>		
			<b>Unités professionnelles</b>				
EP1 : ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT			UP1	7 <sup>(1)</sup>	CCF	Ponctuel oral	25 min
EP2 : EXERCER SON ACTIVITE EN ACCUEIL COLLECTIF			UP2	4	CCF	Ponctuel écrit	1 h 30
EP3 : EXERCER SON ACTIVITE EN ACCUEIL INDIVIDUEL			UP3	4	CCF	Ponctuel pratique et oral	Maximum 2 h
<b>Unités d'enseignement général</b>							
EG1 : Français et Histoire-Géographie – Enseignement moral et civique			UG1	3	CCF	Ponctuel écrit et oral	2h25mn (2h+10mn)+15mn <sup>(2)</sup>
EG2 : Mathématiques et physique-chimie			UG2	2	CCF	Ponctuel écrit	1h30
EG3 : Éducation physique et sportive			UG3	1	CCF	ponctuel	
EG4 : Prévention-santé-environnement			UG4	1	CCF	Ponctuel écrit	1h
<b>Epreuve facultative</b>							
Épreuve facultative : Langue vivante			UF	1	Ponctuel oral	12 minutes	Ponctuel oral 12 minutes

